



Mairie

Pont-du-Moulin 5 2501 Bienne
T: 032 326 11 01 F: 032 326 11 9
www.biel-bienne.ch

Aux représentants et
représentantes des médias

Communiqué de presse du 10 août 2017

Gurzelen: la planification du nouveau quartier se poursuit

Le concept de développement du secteur de la Gurzelen prévoit la réalisation d'un nouveau quartier entre les terrains de football de l'ancien stade et l'actuelle place de la Gurzelen. La population a été invitée à prendre connaissance de cette vision et à s'exprimer à son sujet au début de l'année 2016. Depuis, les remarques et suggestions reçues ont pu être traitées. La Mairie a pris position sur chacun des points qui lui a été soumis et a consigné le tout dans un rapport de participation rendu public dans le cadre de la mise à l'enquête publique de la nouvelle planification.

Le quartier de la Gurzelen est en pleine mutation. De nombreux projets y sont actuellement en cours de réalisation. Le Swatch Group y réalise une extension de ses infrastructures destinées à la marque Omega et un nouveau site de représentation pour la marque Swatch, la fondation de prévoyance Previs y construit près de 280 logements dans un lotissement nommé «Jardin du Paradis» et la Ville de Bienne a inauguré le parc de l'Ile-de-la-Suze en juin de cette année.

Mais le secteur recèle encore un vaste potentiel de développement. Les terrains de l'ancien stade et de l'actuelle place de la Gurzelen, particulièrement bien situés au cœur de la ville, devraient, en effet, à terme, accueillir de nouveaux lotissements avec une part importante de logements mais également d'autres affectations (ateliers, services, etc.). C'est dans ce contexte qu'a été engagé en 2015 un processus de révision des bases réglementaires en matière de construction pour les futurs bâtiments et espaces publics de ce secteur. Celui-ci se base sur un concept de développement élaboré dans le cadre d'un concours d'urbanisme en 2014.

Entre décembre 2015 et janvier 2016, une procédure de participation publique a été organisée, durant laquelle la population et les milieux intéressés ont été invités à prendre connaissance du concept de développement, présenté au travers d'une exposition et de soirées d'information. La possibilité de donner son avis sur la planification a ainsi été offerte à tout un chacun.

Dans ce cadre, dix-huit prises de position de divers partis politiques, associations et particuliers ont été déposées auprès du Département de l'urbanisme de la Ville de Bienne. Globalement, la population s'est montrée positive vis-à-vis du développement proposé. Nombreux sont ceux qui se réjouissent de voir se concrétiser un quartier vivant, qui favorise

la mixité sociale et fonctionnelle et qui prévoit une valorisation des espaces publics du quartier. La création d'une place publique arborisée, le réaménagement de l'allée de la Champagne en espace de rencontre ainsi que l'extension de l'École de la Champagne sont autant d'intentions qui ont été majoritairement soutenues. La volonté des autorités de faire du quartier un exemple en termes de développement durable et d'efficacité énergétique a également été largement saluée.

Certains aspects de la planification ont néanmoins fait l'objet d'avis plus critiques. C'est notamment le cas des thèmes suivants: le besoin réel en nouveaux logements à Bienne, le nombre de places de stationnement publiques et privées et le concept de mobilité, la promotion des coopératives d'habitation ou encore les instruments de planification mis en œuvre. Certains éléments touchants aux conditions de construction et d'aménagement ont également été abordés dans ce cadre, tels que l'aménagement du tronçon est de l'allée de la Champagne ou la forme du front bâti délimitant la future place publique. L'ensemble de ces points ont été pris en considération et ont fait, le cas échéant, l'objet d'études spécifiques de manière à clarifier ou à compléter les intentions de planification. Les résultats de ces examens complémentaires ont donné lieu, selon les cas, à une adaptation du rapport de planification et/ou de la réglementation fondamentale en matière de construction.

Pour la suite du processus de développement du quartier de la Gurzelen, plusieurs étapes importantes restent à venir. D'une part, la mise en dépôt public de la modification des bases légales en matière de construction, qui a débuté le 9 août 2017. D'autre part, la recherche d'investisseurs et le lancement d'un concours pour la planification détaillée et la réalisation du lotissement de l'ancien stade. Un concours d'architecture pour l'extension de l'École de la Champagne sera également organisé prochainement.

Lien internet:

www.biel-bienne.ch/gurzelen_pde

Pour de plus amples renseignements:

Florence Schmoll
Responsable du Département de l'urbanisme de la Ville de Bienne
T : 032 326 16 21